

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE MANS - 7202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/09/2024 - 7232 - 2022 B 01252 - 902 245 232 - SIMCA HOLDING

SARL SIMCA HOLDING

46 route de Bonnétable

72000 LE MANS

Siret : 90224523200027

Comptes annuels

Exercice clos le 31/10/2023



FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 63 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles – BP 70058 – 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2023	Net 31/10/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	7 200		7 200	7 200
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	16 500		16 500	10 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 700		23 700	17 200
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				1 812 000
Autres créances	1 132 183		1 132 183	31 872
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	91 591		91 591	
Disponibilités	15 345		15 345	136 102
Charges constatées d'avance (3)	96 113		96 113	17 108
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 335 231		1 335 231	1 997 082
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 358 931		1 358 931	2 014 282
(1) Dont droit au bail			7 200	7 200
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/10/2023	31/10/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	938 700	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	101 063	1 187 800
Subventions d'investissement	-6 600	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 233 263	1 188 800
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	500	12 073
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 914	31 511
Dettes fiscales et sociales	84 254	781 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	125 668	825 482
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 358 931	2 014 282
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	125 668	825 482
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/10/2023	31/10/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	34 230		34 230	
Production vendue (biens)	-311		-311	
Production vendue (services)	360 100		360 100	1 705 000
Chiffre d'affaires net	394 019		394 019	1 705 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			706	
Autres produits			4	
Total produits d'exploitation (I)			394 730	1 705 000
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			20 127	
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			13 881	7 110
Impôts, taxes et versements assimilés			6 407	9 873
Salaires et traitements			187 762	135 379
Charges sociales			60 121	1 303
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			6	1
Total charges d'exploitation (II)			288 304	153 667
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			106 425	1 551 333
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			22 658	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			22 658	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			22 658	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			129 084	1 551 333

■ Compte de résultat(suite)

	31/10/2023	31/10/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		57 266
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		57 266
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		57 266
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	28 021	420 799
Total des produits (I+III+V+VII)	417 388	1 762 266
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	316 325	574 466
BENEFICE OU PERTE	101 063	1 187 800
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SIMCA HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023, dont le total est de 1 358 931 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 101 063 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres éléments significatifs

Une augmentation de capital par incorporation de réserves a été effectué le 30 décembre 2022 à hauteur de 199 000 € portant ainsi le capital à 200 000 €.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	7 200			7 200
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	7 200			7 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 000	6 500		16 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	10 000	6 500		16 500
ACTIF IMMOBILISE	17 200	6 500		23 700

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 132 183	1 132 183	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	96 113	96 113	
Total	1 228 296	1 228 296	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	2 000,00

■ Notes sur le bilan

Dettes

Provisions réglementées

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 914	40 914		
Dettes fiscales et sociales	84 254	84 254		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	500	500		
Produits constatés d'avance				
Total	125 668	125 668		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 638
Dettes fiscales et sociales	52 483
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	62 120

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	96 113
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	96 113

■ Notes sur le compte de résultat

SIMCA HOLDING

Société à Responsabilité Limitée au capital de 200 000 €

Siège Social : 46 route de Bonnétable

72000 LE MANS

RCS LE MANS B 902 245 232

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre

Le trente avril

A quatorze heures

Les associés de la société « **SIMCA HOLDING** », société à responsabilité limitée, divisé en 100 parts de 2000 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- | | |
|--------------------------|-------------------|
| ▪ Monsieur Simon FOUCHET | 60 parts sociales |
| ▪ Mme Caroline CHAUVAT | 40 parts sociales |

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Simon FOUCHET, cogérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/10/2023 et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice social
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 octobre 2023
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce, établis par la gérance. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la gérance et du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **31 octobre 2023**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit **38 628 €** comme suit :

- | | |
|---|-----------------|
| - A la « Réserve légale » | 1 900 € |
| - Le solde au compte « Autres réserves » | 36 728 € |

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la société ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>
31/10/2022	50 000 €

Par ailleurs, une distribution de dividendes est intervenue par assemblée générale du 28/12/2023 à hauteur de 70 000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les nouvelles conventions réglementées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents.

Simon FOUCHET

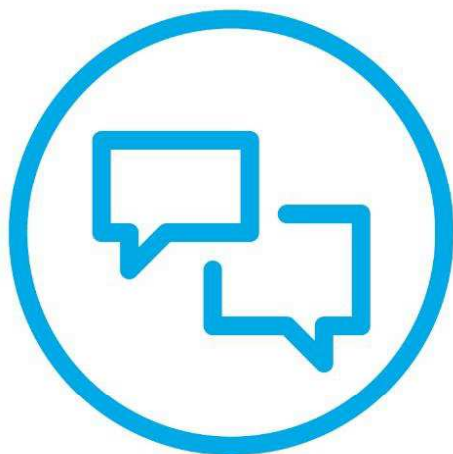
Caroline CHAUVAT

SIMCA HOLDING

Société À Responsabilité Limitée au capital de 200.000 €
Siège social : 46 route de Bonnétable

72 000 LE MANS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 octobre 2023**



Écoute



Certification



Risque

In Extenso

In Extenso Secag

26 route de Coutances
50350 Donville-les-Bains

Tél. : +33 (0)2 33 91 35 35

donville@inextenso.fr

www.inextenso.fr

À l'assemblée générale de la société **SIMCA HOLDING**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SIMCA HOLDING** relatifs à l'exercice clos le **31 octobre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-80 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

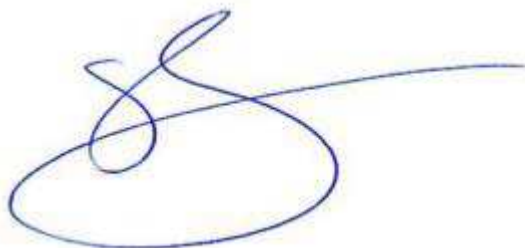
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DONVILLE-LES-BAINS,
Le 26 avril 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :

IN EXTENSO SECAG

Samuel BOURGEAIS



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2023	Net 31/10/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	7 200		7 200	7 200
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	16 500		16 500	10 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	146 384	82 914	63 470	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	170 084	82 914	87 170	17 200
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				1 812 000
Autres créances	1 012 877		1 012 877	31 872
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	91 591		91 591	
Disponibilités	15 345		15 345	136 102
Charges constatées d'avance (3)	96 113		96 113	17 108
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 215 926		1 215 926	1 997 082
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 386 010	82 914	1 303 096	2 014 282
(1) Dont droit au bail			7 200	7 200
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

■ Bilan Passif

	31/10/2023	31/10/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	938 700	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	38 628	1 187 800
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 177 428	1 188 800
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	500	12 073
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 914	31 511
Dettes fiscales et sociales	84 254	781 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	125 668	825 482
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 303 096	2 014 282
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	125 668	825 482
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

■ Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/10/2023	31/10/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	34 230		34 230	
Production vendue (biens)	-311		-311	
Production vendue (services)	360 100		360 100	1 705 000
Chiffre d'affaires net	394 019		394 019	1 705 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			706	
Autres produits			4	
Total produits d'exploitation (I)			394 730	1 705 000
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			20 127	
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			13 881	7 110
Impôts, taxes et versements assimilés			6 407	9 873
Salaires et traitements			187 762	135 379
Charges sociales			60 121	1 303
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			6	1
Total charges d'exploitation (II)			288 304	153 667
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			106 425	1 551 333
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			22 658	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			22 658	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			82 914	
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			82 914	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-60 256	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			46 170	1 551 333

IN EXTENSO SECAG

■ Compte de résultat(suite)

	31/10/2023	31/10/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		57 266
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		57 266
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		57 266
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	7 542	420 799
Total des produits (I+III+V+VII)	417 388	1 762 266
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	378 760	574 466
BENEFICE OU PERTE	38 628	1 187 800
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

■ Règles et méthodes comptables

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

Désignation de la société : SARL SIMCA HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023, dont le total est de 1 303 096 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 38 628 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres éléments significatifs

Une augmentation de capital par incorporation de réserves a été effectué le 30 décembre 2022 à hauteur de 199 000 € portant ainsi le capital à 200 000 €.

Les titres de SIMK BEAUTY ont été dépréciés à 100%.

Les créances envers SIMK BEAUTY ont été déprécié à hauteur de 81 914€.

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	7 200			7 200
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	7 200			7 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 000	6 500		16 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		146 384		146 384
Immobilisations financières	10 000	152 884		162 884
ACTIF IMMOBILISE	17 200	152 884		170 084

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU SF SECURITY 72000 LE MANS	1 000		100,00	
SASU SIMK RETAIL 72100 LE MANS	10 000	88 740	100,00	340 633
SASU SIMK CHOCOLAT 72000 LE MANS	1 000		100,00	
SASU RACSO TRADING 72000 LE MANS	1 000		100,00	
SASU SIMK BEAUTY 72019 LE MANS CEDEX 2	1 000	-83 914	100,00	-82 914
SASU SIMK CDM TOURS 37700 SAINT-PIERRE-DES-CORP	1 000		100,00	
SASU SIMK PARFUMS 72000 LE MANS	1 000		100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	146 384		146 384
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 012 877	1 012 877	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	96 113	96 113	
Total	1 255 375	1 108 991	146 384
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		82 914		82 914
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total		82 914		82 914
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		82 914		
Exceptionnelles				

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	2 000,00

Dettes

Provisions réglementées

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 914	40 914		
Dettes fiscales et sociales	84 254	84 254		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	500	500		
Produits constatés d'avance				
Total	125 668	125 668		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

■ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 638
Dettes fiscales et sociales	52 483
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	62 120

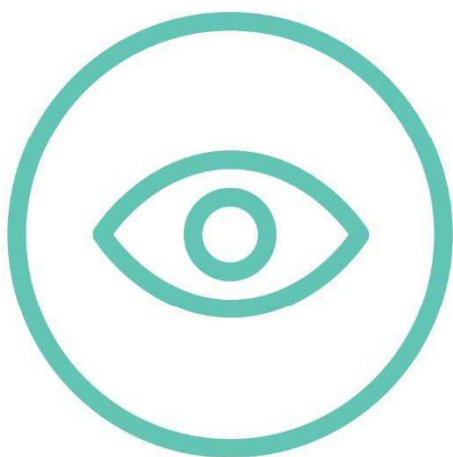
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	96 113
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	96 113

IN EXTENSO SECAG

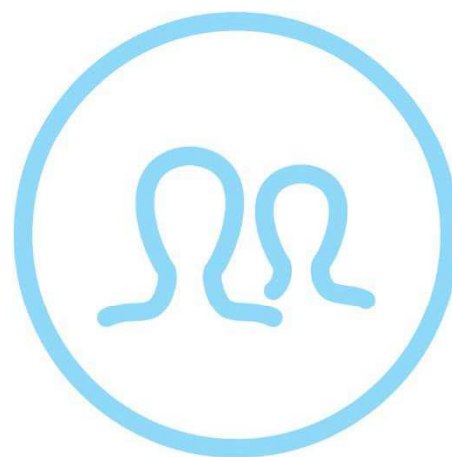
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie



Transparence



Fiabilité



Indépendance

In Extenso

In Extenso Secag
26 route de Coutances
50350 Donville-les-Bains

Tél. : +33 (0)2 33 91 35 35
donville@inextenso.fr
www.inextenso.fr